

**Documents concernant Paul REVALLIER**

**Acte de naissance de Paul REVALLIER<sup>1</sup> :**

Revallier  
Saint-Damand  
Paul (Cher) X 1675

En acte recueilli en cette mairie le huit  
Décembre mil huit cent quatre vingt  
sept a reconnu pour son fils l'enfant inscrit en l'acte  
ci-contre. - En main le jour moi et au  
quel de lui.

Hervé Touchery

Mairie de Néronde (Cher)  
le premier jour de  
avec Marie Angeline, Prieur Croquet  
le quinze jour de  
mi neuf cent quinze

Paul Carron

1301) Décédé à Bourges (Cher) le trois  
septembre mil neuf cent soixante.  
Mention faite le douze septembre  
courant.  
L'Officier d'Etat-Civil  
Délégué par le Maire,  
Manel

Trente neuf ans, veuve, communément appelé Paul, et  
à son mariage ont reçu avec le document et avec ce  
lecteur.  
Carbomey E. Boulet - Trissot  
Hervé Touchery

L'an mil huit cent quatre vingt sept le vingt  
sept novembre à quatre heures du soir. acte de naissance  
De: Paul, de rue Gambetta n° 10 de la ville de  
Nevers courant, a deux heures du soir me venant  
fille de Alphonsine Revallier, âgée de vingt trois ans,  
sans profession demeurant parue Bourges 10, et de père non  
dénommé. D'un premier mari Marie Louise Guitane  
Bouchon adjudant au maire, officier d'Etat civil de septième  
arrondissement de Paris, officier d'Instruction publique  
mère présente et d'un enfant et de l'éducation  
de Claire Fleuritte Simon femme Biscaut  
âgée de quarante cinq ans, sage femme âgée  
assistée à l'accouchement demeurant rue Barreau 80, en  
premier de l'arrondissement Bourges et de Elie Parcel  
âgé de trente ans, son père employé, demeurant  
rue de Gravelle 116, témoins qui ont reçu avec  
le document et avec ce lecteur.

Hervé Touchery  
Pascal Manel  
Hervé Touchery

**Acte de reconnaissance de Paul REVALLIER par sa mère Alphonsine<sup>2</sup> :**

Revallier (re) 1741

L'an mil huit cent quatre vingt sept le huit  
Décembre à dix heures du matin. acte de reconnaissance  
De: Paul Revallier né à Paris le dix huit novembre  
dernier et demeurant à Bourges en cette mairie comme  
fille de Alphonsine Revallier. D'un premier mari  
Marie Louise Guitane Bouchon adjudant au maire,  
officier d'Etat civil de septième arrondissement de Paris,  
officier d'Instruction publique mère présente et de l'éducation  
de Alphonsine Revallier âgée de vingt trois ans,  
dame de compagnie demeurant parue Bourges 10, qui  
reconnait le nommé Paul Revallier pour son  
fils, ne sachant de: Joseph Audin, âgé de  
vingt quatre ans, Chevalier demeurant rue de  
Gravelle 116, et de Auguste Champion âgé de  
quarante ans, prestataire demeurant rue  
117, témoins qui ont reçu avec le document  
et avec ce lecteur.

Revallier Audin Joseph Champion  
Hervé Touchery

<sup>1</sup> Archives de Paris, 7<sup>ème</sup> arrondissement, année 1891, côte V4E-5995 à la page 12, acte 1675.  
<sup>2</sup> Archives de Paris, 7<sup>ème</sup> arrondissement, année 1891, côte V4E-5995 à la page 23, acte 1741.



**Documents concernant Paul REVALLIER**

**Fiche matricule de Paul REVALLIER<sup>3</sup> :**

<p align="center">F. 5. Fiche Matriculaire créée le 30 AOU 1921</p> <p align="right">Fiche d'affectation créée le 17 NOV 1956</p>		<p align="center">Je dis: <i>Revallier</i></p>																																																										
<p align="center"><b>Richoux Revallier</b></p>		<p align="center">Numéro matricule du recrutement : <b>456</b></p>																																																										
<p>Nom : <i>Richoux Revallier</i></p> <p>Prénoms : <i>Blaise Paul</i> Surnoms :</p>		<p>Classe de mobilisation : <b>2<sup>e</sup> RÉSERVE</b> <i>1917</i></p>																																																										
<p align="center">ÉTAT CIVIL.</p> <p>Né le <i>18 Novembre 1891</i>, à <i>Paris</i>, canton <i>de la Seine</i>, département de <i>la Seine</i>, résidant à <i>Ormay Ches</i>, canton de <i>Seret</i>, département de <i>la Seine</i>, profession d <i>ouvrier agricole</i></p> <p>Parents : <i>Paul et Marie Revallier</i>, domiciliés à <i>Bourges</i>, canton de <i>dit</i>, département du <i>Cher</i></p> <p>Marié le <i>P.N. : Ebarbeux</i></p>		<p align="center">SIGNALEMENT.</p> <p>Cheveux : <i>châtains</i></p> <p>Yeux : <i>noyons</i></p> <p>Inclinaison : <i>vertical</i></p> <p>Front : <i>faible</i></p> <p>Largeur : <i>noyons</i></p> <p>Dos : <i>caré</i></p> <p>Base : <i>crénelé</i></p> <p>Nez : <i>noyons</i></p> <p>Hauteur : <i>noyons</i></p> <p>Saillie : <i>faible</i></p> <p>Largeur : <i>noyons</i></p> <p>Visage : <i>large</i></p> <p>Degré d'instruction générale : <i>2</i></p> <p align="right">Renseignements physiologiques complémentaires : Taille : 1 mètre <i>6</i> centimètres. Taille rectifiée : 1 m. cent.  Marques particulières</p>																																																										
<p align="center">DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.</p> <p>Classé dans la <i>1<sup>e</sup></i> partie de la liste en 19 <i>12</i> <b>Moutien de famille</b></p> <p>Classé dans la <i>1<sup>e</sup></i> partie de la liste en 19 <i>12</i></p>		<p align="center">NUMÉROS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>CORPS D'AFFECTATION.</th> <th>au contrôle spécial.</th> <th>MATRICULE ou au répertoire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Armée active</td> <td></td> <td>3657</td> </tr> <tr> <td>Annexes de l'armée active</td> <td></td> <td>6389</td> </tr> <tr> <td>1<sup>er</sup> rég<sup>ts</sup> de Cavalerie</td> <td></td> <td>10078</td> </tr> <tr> <td>3<sup>e</sup> rég<sup>ts</sup> d'Artillerie</td> <td></td> <td>9190</td> </tr> <tr> <td>59<sup>e</sup> rég<sup>ts</sup> d'Artillerie</td> <td></td> <td>12376</td> </tr> <tr> <td>231<sup>e</sup> rég<sup>ts</sup> d'Artillerie</td> <td></td> <td>07521</td> </tr> <tr> <td>161<sup>e</sup> rég<sup>ts</sup> d'Artillerie Lourde</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>31<sup>e</sup> rég<sup>ts</sup> d'Artillerie de Campagne</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7<sup>e</sup> rég<sup>ts</sup> d'Artillerie</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7<sup>e</sup> rég<sup>ts</sup> d'Artillerie</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Armée territoriale et sa réserve.</td> <td></td> <td>8-9-23</td> </tr> <tr> <td>Affecté spécial</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sans affectation</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Affecté spécial</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>CERTIFICAT PROV. DE COMBATTANT</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>VÉRIFIÉ LE 9 JUIL 37</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Certificat provisoire de combattant</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>délivré le <i>14-7-30</i></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		CORPS D'AFFECTATION.	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.	Armée active		3657	Annexes de l'armée active		6389	1 <sup>er</sup> rég <sup>ts</sup> de Cavalerie		10078	3 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie		9190	59 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie		12376	231 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie		07521	161 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie Lourde			31 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie de Campagne			7 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie			7 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie			Armée territoriale et sa réserve.		8-9-23	Affecté spécial			Sans affectation			Affecté spécial			CERTIFICAT PROV. DE COMBATTANT			VÉRIFIÉ LE 9 JUIL 37			Certificat provisoire de combattant			délivré le <i>14-7-30</i>		
CORPS D'AFFECTATION.	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.																																																										
Armée active		3657																																																										
Annexes de l'armée active		6389																																																										
1 <sup>er</sup> rég <sup>ts</sup> de Cavalerie		10078																																																										
3 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie		9190																																																										
59 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie		12376																																																										
231 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie		07521																																																										
161 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie Lourde																																																												
31 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie de Campagne																																																												
7 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie																																																												
7 <sup>e</sup> rég <sup>ts</sup> d'Artillerie																																																												
Armée territoriale et sa réserve.		8-9-23																																																										
Affecté spécial																																																												
Sans affectation																																																												
Affecté spécial																																																												
CERTIFICAT PROV. DE COMBATTANT																																																												
VÉRIFIÉ LE 9 JUIL 37																																																												
Certificat provisoire de combattant																																																												
délivré le <i>14-7-30</i>																																																												
<p align="center">DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</p> <p>Inscrit sous le n° <i>275</i> de la liste de recrutement cantonal de <i>Bourges</i></p> <p>Don pour la Service auxiliaire : <i>appendicite opérée</i></p> <p>Mis en route le <i>1 Octobre 1912</i> arrive</p> <p>au corps et spirit le <i>10 Octobre 1912</i> n° <i>3657</i> - au dépôt le <i>2 août 1914</i></p> <p>Callé dans le Service armé sur la demande et maintien à son corps par D<sup>re</sup> du Général Comant la subd. de Bourges sur proposition de la Commission de réforme de Bourges au 30 Sept 1914 - Passé au dépôt du 3<sup>e</sup> R<sup>g</sup> d'artillerie le 16 Juin 1915 - Parti aux armées avec le 3<sup>e</sup> RAC le 20 août 1915 - Passé au 59<sup>e</sup> R<sup>g</sup> d'artillerie le 22 février 1917 - 157<sup>e</sup> R<sup>g</sup> de B. - Passé au 231<sup>e</sup> R<sup>g</sup> d'artillerie 101<sup>e</sup> R<sup>g</sup> de B. le 1<sup>er</sup> octobre 1917 - Passé au 161<sup>e</sup> R<sup>g</sup> d'artillerie Lourde - 6<sup>e</sup> groupe 16<sup>e</sup> R<sup>g</sup> le 19 avril 1918 - Passé à la 17<sup>e</sup> R<sup>g</sup> le 1<sup>er</sup> janvier 1919 - à la 18<sup>e</sup> R<sup>g</sup> le 28 Mars 1919 - Passé à la 31<sup>e</sup> R<sup>g</sup> d'artillerie le 1<sup>er</sup> 7-19</p> <p>par le dépôt démobilisateur du 1<sup>er</sup> Artillerie</p> <p>7<sup>e</sup> Echelon - N° <i>317</i> dans l'Echelon, s'est retiré à <i>Arnondeux (Cher)</i></p> <p>AFFECTÉ DANS LES RÉSERVES AU : <i>1<sup>er</sup> rég<sup>ts</sup> d'Artillerie</i></p> <p>PASSÉ LE 8 Septembre 1918 au 10<sup>e</sup> Rég<sup>ts</sup> d'Artillerie LOURDE</p> <p>Affecté spécial <i>Armes de Réserve</i> - <i>Limery 20 oct 24</i> - Rayé de l'affectation spéciale le 1<sup>er</sup> Octobre 1932 - dans l'armée - <b>Sans affectation</b> le 1<sup>er</sup> 10 32.</p> <p>Rattaché à la classe de mobilisation <b>2<sup>e</sup> RÉSERVE</b> le 27 Novembre 1933</p> <p>comme père de 4 enfants</p> <p>Classe affecté spécial au Ab. de l'Établissement d'Expériences Techniques au qualité de, Courage le 28 MARS 1939</p> <p>Dem - le 14 juillet 1940 à <i>Charost (Cher)</i></p>		<p>Mis à jour le 17 NOV 1956</p> <p>avec <i>1912</i></p> <p>Le chef de la section D.O.M.,</p> <p align="center"><i>Bourges</i></p>																																																										
<p align="center">CAMPAGNES.</p> <p align="center">Contre l'Allemagne</p> <p>extérieure du 22 août 1914 au 19 août 1915</p> <p>opérations et du 22 août 1914 au 19 août 1915</p> <p>N.N.E</p> <p>Armées du 12-11-1918 au 1<sup>er</sup> 8-1919</p> <p>CS</p>		<p align="center">BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.</p> <p>N° <i>48</i> de l. d. d. <i>69</i> (reg<sup>ts</sup>) le 16 Oct 1917</p> <p>très courageux et dévoué - a pris une part très active au ravitaillement en munitions de la batterie traversant fréquemment des ravins battus par des violentes saignées.</p> <p>croix de guerre étoile de bronze.</p>																																																										
<p align="center">ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> <th>DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).</p>		la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.					<p align="center">F. R. 1005</p>																																																		
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.																																																									



**Documents concernant Paul REVALLIÉ**



F. 5.  
Fiche Matriculaire créée le 30 AOUT 1921

Jedis: *Revallier*  
Fiche d'affectation créée le 1<sup>er</sup> Mars 1938 Recrut.

Nom : *Revallier*  
Prénoms : *Blaise Paul* Surnoms :

Número matricule du recrutement : **456**  
Classe de mobilisation : **DERNIÈRE CLASSE DE LA 2<sup>e</sup> RÉSERVE 1938**

**ÉTAT CIVIL.**  
Né le *18 Novembre 1891*, à *Paris*, canton  
de *St (7<sup>e</sup>)*, département de *la Seine*, résidant  
à *Smoy Chex*, canton de *Seret*, département  
de *Cher*, profession d' *ouvrier agricole*  
fils de *...* et de *...* domiciliés  
à *Bourges*, canton de *St Revallier*, département du *Cher*  
Marié le *PN: Charbeur*

**SIGNALEMENT.**  
Cheveux : *châtains*  
Yeux : *noyons*  
Front : Inclinaison *rectiligne*  
Hauten *petite*  
Largeur *mojeune*  
Dos : *cas*  
Base : *relevée*  
Noz. : Hauteur : *mojeune*  
Saillie : *petite*  
Largeur : *mojeune*  
Visage : *large*  
Degré d'instruction générale : **2**

Renseignements physiologiques complémentaires  
Taille: 1 mètre *6* centimètres.  
Taille rectifiée : 1 m. cent.  
 Marques particulières

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.**  
Classé dans la **1<sup>e</sup>** partie de la liste en 19 **12** **Soutien de famille**  
Classé dans la **e** partie de la liste en 19

**CORPS D'AFFECTATION.**  
*Annexé de Bourges*

**NUMÉROS**  
au CONTRÔLE spécial. MATRICULE ou au répertoire.

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
Inscrit sous le n° *275* de la liste de recrutement cantonal de *Bourges*  
Mis en route le *1 Octobre 1912* arriva  
au corps et affecté le *10 Octobre 1912* N° M° *3651* au dépôt le *2 août 1914*  
Parti sans le service armé sur la demande et maintenu à son compt.  
par le 2<sup>e</sup> au Central Comm. la pub. de Bourges sur proposition  
de la Commission de réforme de Bourges au 30 sept 1915. Parti au  
dépôt au 2<sup>e</sup> R<sup>e</sup> d'artillerie le 16 Juin 1915. Parti aux armées avec le 2<sup>e</sup> RAC.

*Annexé de Bourges*

**LOI N° 1312 DU 10 OCTOBRE 1932**  
VERBIS LE 13 OCT 1932  
Certificat provisoire de combattant  
delivré le 11

**LOI N° 1312 DU 10 OCTOBRE 1932**  
VERBIS LE 13 OCT 1932  
Certificat provisoire de combattant  
delivré le 11

*16.6.19  
30.8.17  
1-10.17  
19-11-18  
2.7.19*

**Certificat de bonne conduite "Accorde".**  
Envoyé en congé illimité de démobilisation le **2 Août 1919**  
par le dépôt démobilisateur du **1<sup>er</sup> Artillerie**  
**7 Échelon - N° 2117** dans l'Échelon, s'est retiré à *Clérondes (Cher)*  
**AFFECTÉ DANS LES RÉSERVES AU :** **1<sup>er</sup> Rég<sup>o</sup> d'Art<sup>o</sup>**  
**PASSÉ LE 8 Septembre 1933 au 10<sup>e</sup> Rég<sup>o</sup> d'Artillerie LOURDE**  
Affecté spécial *Wines de Roberts* *Lunery* 25 oct 33 - Rayon d'affectation  
Spécial le 1<sup>er</sup> Octobre 1933 - classe armée - **Sans affectation** le 11 10 33.  
Rattaché à la classe de mobilisation **DERNIÈRE CLASSE DE LA 2<sup>e</sup> RÉSERVE** le 27 Novembre 1933  
comme père de **4 enfants**  
Classe affecté spécial au titre de l'Établissement d'Expériences Techniques  
au qualité de, Courange du **28 MAR 1939** *Bourges*

Date	Démobilisation	Qualification	Statut	Remarque
2 août 1919		Démobilisé	R	
16 Mars 1924		Régionaux	R	
4 Mai 1936		St Florent	R	
17.12.1938		Bourges	R	

*Dem - le 14 Juillet 1940 à Chersost (Cher) =*

**CAMPAGNES.**  
Contre l'allemande  
Antérieur et du 2 août 1914 au 19 août 1914  
Aux armées du 12.11.1918 au 19.8.1919

**BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.**  
N° 48 de l. d. d. 69 (rég<sup>o</sup>) le 16 Octobre 1917  
Très courageux et dévoué a fait  
une part très active au ravitaillement  
en munitions de la batterie traversant  
fréquentement des ravins battus par  
des violents barrages.  
Corps de genre et de bronze.

*21 le R 12/12 n: 19-1967/125*  
*à 5<sup>e</sup> du Ind. Est du 12 des*  
*Fabrications dans l'Ind. Lyon -*  
*après à E.E.T. le 3.6.38*  
*est à M. le Dir. du service*  
*d'expériences techniques à Bourges*

**PÉRIODES D'EXERCICES.**  
Réserve... 1<sup>re</sup> dans 1, du au  
2<sup>e</sup> dans 1, du au  
Supplémentaire dans 1, du au  
Armée territoriale. 1<sup>re</sup> dans 1, du au  
Supplémentaire dans 1, du au  
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au

**EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :**

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).



**Documents concernant Paul REVALLIER**

**Acte de mariage de Paul REVALLIER et de Marie Angéline Victoire TROUQUET<sup>4</sup> :**

N<sup>o</sup> 2  
Mariage de

Paul Revallier  
et  
Marie Angéline Victoire  
Troquet

~~~~~

Le premier juillet mil neuf cent  
quinze, Cinq heures, du soir, devant Nous  
François Ferriot

maire de Nérondes, ont comparu publiquement  
en la Maison commune : Paul Revallier, cultivateur,  
soldat au quinzième groupe de Cavaliers  
de remonte,

né à Paris (Seine), Septième arrondissement  
le dix huit novembre mil huit cent quatre vingt deux, demeurant  
à Bourges (cher),  
fils majeur de Alphonsine Revallier, débitante  
domiciliée à Bourges (cher), 82, rue Mirabeau,  
Consentante par acte authentique.

d'une part,

et Marie Angéline Victoire Troquet,  
fleuriste, née à Villequiers (cher),  
le vingt six janvier mil huit  
cent quatre vingt quinze demeurant à Nérondes (route  
de la Charité), fille mineure de  
Martin Séverinus Aristide Troquet, décédé  
et de Jeanne Goulot, journalière, domiciliée à  
Nérondes (route de la Charité), présente et  
consentante

d'autre part.

Documents concernant Paul REVALLIER



no feuillet

Les futurs époux

déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé, au nom de la loi, que *Paul Revallier et Marie Angéline Victoire Croquet* sont unis par le mariage.

Dont acte, en présence de *Antoine Guillaumin, cinquante un ans, bottelier à Néaumes; Et de Justin Cellier, cinquante deux ans, cafetier à Néaumes; Et de Vincent Augy, trente sept ans, menuisier à Néaumes; Et de Louis Augy, vingt cinq ans, journalier à Néaumes.*

Lecture faite, les époux

et les témoins ont signé avec Nous. *sous le témoin, Antoine Guillaumin, qui a déclaré ne le savoir.*

*Antoine*  
*Angéline Croquet P. Revallier*  
*Jeanne Guillaumin Cellier Augy*  
*Mull*



**Documents concernant Paul REVALLIER**

**Recensement de 1901 de la commune de Crosses<sup>5</sup> :**

|    |    |     |           |           |       |    |                |                     |        |
|----|----|-----|-----------|-----------|-------|----|----------------|---------------------|--------|
| 41 | 38 | 144 | Vetillard | Ferdinand | 36ans | id | chef de ménage | journalier agricole | divers |
|    |    | 145 | Revallier | Alphonse  | 32ans | id | La femme       | "                   | "      |
|    |    | 146 | Vetillard | Estienne  | 7ans  | id | La fille       | "                   | "      |
|    |    | 147 | Revallier | Paul      | 7ans  | id | son fils       | "                   | "      |
|    |    | 148 | Montnach  | Hub       | 1an   | id | nourisson      | "                   | "      |

**Acte de naissance de sa mère Alphonsine REVALLIER<sup>6</sup> :**

N° 4 L'AN mil huit cent soixante-huit, le vingt du mois de septembre, à huit heures du soir, par devant Nous Etienne Achille, (marie)

Officier de l'État-Civil de la commune de Crosses, canton de Baugy, département du Cher, est comparu Revallier Estienne (père de l'enfant nouveau né), âgé de trente deux ans, profession de journalier, demeurant à Crosses département du Cher, le quel nous a présenté un Enfant du sexe féminin, née à Crosses, le vingt du mois de septembre an mil huit cent soixante huit à sept heures du soir du sieur Revallier Estienne, âgé de trente deux ans, profession de journalier.

*Marie à... [Signature]*  
*Le... [Signature]*  
*Avec... [Signature]*  
 Pour mention...  
*Bourges, le 27 Juin 1914*  
*Le Greffier [Signature]*

5

[https://www.archives18.fr/ark:/41383/s00512b700fe213f/512b700fe314f.fiche=arko\\_fiche\\_60fec1d8a67c2.moteur=arko\\_default\\_6101206ac2b60](https://www.archives18.fr/ark:/41383/s00512b700fe213f/512b700fe314f.fiche=arko_fiche_60fec1d8a67c2.moteur=arko_default_6101206ac2b60)

6

[https://www.archives18.fr/ark:/41383/s00512b76a9aa4cb/512b76a9b209b.fiche=arko\\_fiche\\_60fec02e55c88.moteur=arko\\_default\\_61011a8e5db65](https://www.archives18.fr/ark:/41383/s00512b76a9aa4cb/512b76a9b209b.fiche=arko_fiche_60fec02e55c88.moteur=arko_default_61011a8e5db65)

Documents concernant Paul REVALLIER

et de Villatte Anne, âgée de vingt trois ans,  
prof<sup>m</sup> de son mari demeurant à Cross  
dép<sup>s</sup> du Cher, auquel enfant il a été donné le prénom de Alphonse  
Lesdites déclaration et présentation faites en présence  
de Revallier Louison (oncle de l'enfant)  
âgé de trente quatre ans, profession de journaliste  
demeurant à Cross, département du Cher  
et de Villatte Louis, âgé de trente deux ans,  
profession de journaliste, demeurant à Cross  
département du Cher. Lecture faite du présent Acte, lesdits  
comparants et témoins ont déclaré ne savoir signer. à l'exception de Villatte  
Louis qui a signé avec nous

L. Villatte  
L. Carq  
M.

Acte de naissance du père supposé : Ferdinand Baptiste VETILLARD<sup>7</sup> :

26.11  
Naissance  
Vetillard Ferdinand  
Baptiste.

L'An mil huit cent soixante cinq, le vingt deux jour  
à huit heures du matin, devant nous, Alphonse Scouber  
maire de Hambleu, canton de Bois, Mayenne, soussigné  
a comparu: André Vetillard, chanoine, âgé de trente trois  
ans, demeurant au bourg de Hambleu, lequel nous a présentés  
un enfant du sexe masculin, né en son domicile, hier soir  
trois heures, de lui déclarant et de Désirée Jaumot, sa  
femme, âgée de trente deux ans et auquel enfant il a  
déclaré vouloir donner les prénoms de Ferdinand Baptiste.  
Ces présentations et déclarations ont été faites en présence de  
François Bouvier, marchand, âgé de soixante ans et Constant  
Moréau, domestique, âgé de cinquante un ans  
demeurant tous les deux à Hambleu. Et après lecture  
les père et témoins ont signé avec nous

F. Vetillard  
Bouvier  
Moréau  
Jaumot

<sup>7</sup> <https://archives.lamayenne.fr/archives-en-ligne/ark:/37963/r1476deh820k/f68>



Acte de mariage de Ferdinand Baptiste VETILLARD et d'Alphonsine REVALLIER<sup>8</sup> :

Cent-sixième Feuille

218.  
Vetillard  
et  
Revallier

L'an mil huit cent quatre vingt trois, le huit  
avril, à onze heures et demie du matin,  
acte de mariage de Ferdinand Baptiste Vetillard  
né à Hambers (Mayenne) le vingt un février  
mil huit cent soixante cinq, domestique, de  
meurant 10 passage Bosquet, fils majeur de  
André Vetillard, décédé, et de dévotie Jéromot,  
sœur, domestique à Grezay (Mayenne) con-  
sulté par acte passé devant Mr. Fissot, notaire  
à Sais (Mayenne) le dix neuf mars dernier, - Et  
de Alphonsine Revallier, née à Crosses (Cher) le  
vingt septembre mil huit cent soixante huit,  
domestique, demeurant 10 passage Bosquet,  
fille majeure d'Etienne Revallier, et de Marie Villatte  
son épouse, journalier à Crosses, consentant par  
acte passé devant Mr. Marotte, notaire à Bourges  
le dix huit mars dernier. - Et par nous, Et  
père deutoth, adjoint au maire, officier de l'Instruction  
publique, Officier de l'état civil susseptième  
arrondissement de Paris, qui avons procédé publi-  
quement, en la mairie, à la célébration du  
mariage, après avoir donné lecture aux parties  
de leurs actes de naissance, de l'acte de décès du père  
du futur, de la consuetude de sa mère et de celle  
de sa mère de la future, de la publication faite en cette  
mairie le dimanche, vingt six mars dernier, et  
de son contenu, sans opposition, toutes pièces dû-  
ment paraphés, et du chapitre du code civil sur  
le droit & devoir de l'époux; après avoir interrogé  
le futur qui ont déclaré qu'il n'a pas été fait  
de contrat de mariage, nous leur avons be-  
mauté s'ils veulent se prendre pour époux  
et chacun ayant répondu affirmativement nous  
avons prononcé, au nom de la loi, que Ferdi-  
nant Baptiste Vetillard et Alphonsine Revallier  
sont unis en mariage. Le procureur des  
Requêtes, commis parage M. Dominique et, âgé de  
quarante trois ans; Nacide Chauvel, débetant  
218 rue de Grenelle, âgé de trente six ans; Germain  
Revallier, jardinier à Croissy (Seine & Oise) âgé de  
vingt cinq ans; Etienne Revallier, Coulanger, à  
Subervilliers, âgé de trente deux ans, commis de l'é-  
poux, témoins qui ont signé avec l'époux et  
nous, après lecture

Vetillard  
Revallier  
L. Revallier  
L. Revallier  
L. Revallier

<sup>8</sup> Archives de Paris, 7<sup>ème</sup> arrondissement, année 1893, côte V4E-8610 à la page 19, acte 218.



**Documents concernant Paul REVALLIER**

**Acte de décès du père supposé : Ferdinand Baptiste VETILLARD<sup>9</sup> :**

no 379  
L'An mil neuf cent trois soixant quatre Mai à  
cinq heures du matin  
Pardevant Nous Joseph Leboucq  
Maire de Bourges, département du Cher, Officier de l'État-Civil de cette ville,  
Ont comparu en l'Hôtel-de-Ville : 1<sup>o</sup> Louis Revalier  
Charpentier ouvrier par alliance du défunt  
âgé de Cinquante sept ans, demeurant rue Teauvert  
62  
Et 2<sup>o</sup> Achille Mahou, menuisier  
voisin du défunt  
âgé de vingt trois ans, demeurant rue Catherineau  
14 Lesquels nous ont  
déclarés que le vingt trois courant  
à cinq heures et demie du soir  
Ferdinand Baptiste Vetillard  
journalier fils de Alphonse  
Revalier  
né à Hambres (Mayenne) le vingt un février mil huit cent cinquante cinq  
domicilié à Bourges  
âgé de vingt huit ans  
fils de André  
et de Désirée Jeannot  
est décédé à Bourges rue Charles 3  
duquel décès nous nous sommes assuré par notre transport; et ont les dits déclarants, lecture à  
eux faite du présent Acte de décès signé avec nous  
Paul A. Mahou



## Documents concernant Paul REVALLIER

### Arbre généalogique de Paul REVALLIER :

